Département
Doubs
Canton
Valentigney
Commune
Mandeure

DÉCISION DU MAIRE N° 2023/010

Envoyé en préfecture le 18/12/2023
Reçu en préfecture le 18/12/2023
Publié le
ID : 025-212503676-20231208-2023_010-AU

Liberté – Egalité – Fraternité

Décision du Maire

Décision du 8 décembre 2023
Aménagement de sécurité et réfection de la chaussée Rue de la Papeterie
Avenant n°1 au marché n° 2023-02
EUROVIA BFC

Le Maire de la Ville de Mandeure

VU

- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122-22, résultant des dispositions de l'article 8 de la loi du 31 décembre 1970 sur la gestion municipale et les libertés communales, modifié par la Loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 - art. 92 ;
- La Délibération du Conseil Municipal en date du 10 juillet 2020 statuant dans le cadre des délégations permanentes d'attribution du Maire en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales consécutivement au renouvellement général du Conseil Municipal ;
- La Délibération du Conseil Municipal en date du 10 juillet 2020, en son alinéa 4, par laquelle le Conseil Municipal a délégué à son Maire en le chargeant de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- La décision n°2023/009 du 20 octobre 2023 attribuant le marché à la société **EUROVIA BFC** – Agence de Montbéliard – 119 Faubourg de Besançon – 25203 MONTBELIARD Cedex, **pour un montant de 147 466,20 € HT, soit 176 959,44 € TTC** ;

CONSIDÉRANT

- La nécessité de procéder à des travaux supplémentaires sur le parking du camping municipal sis rue de l'Eglise (Emprise du chantier) pour un montant total de **6 734,00 € HT**,
- La proposition présentée par la société EUROVIA BFC le 08/12/23,
- L'ouverture des crédits nécessaires au BP 2023 ;

DÉCIDE

Article 1er : Un **avenant n°1** au marché n°2023-02 *« Aménagement de sécurité et réfection de la chaussée rue de la Papeterie »* est signé avec la société **EUROVIA BFC** – Agence de Montbéliard – 119 Faubourg de Besançon – 25203 MONTBELIARD Cedex, **pour un montant de 6 734,00 € HT, soit 8 080,80 € TTC**.

Le marché 2023-02, d'un montant initial de 147 466,20 € HT passera, suite à l'avenant, à un montant de **154 200,20 € HT soit 185 040,24 € TTC**.

Les prestations seront facturées suivant le Bordereau des Prix du 30 août 2023.

Article 2 : Les travaux supplémentaires du présent avenant entraîne une prolongation du délai d'exécution d'une semaine, soit 6 semaines au total.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant le Maire de Mandeure dans le délai de deux mois à compter de sa publication sous forme électronique sur le site Internet de la commune.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Besançon 30 rue Charles NODIER – 25000 BESANCON, dans le délai de deux mois à compter de sa publication sous forme électronique sur le site Internet de la commune ou à compter du rejet explicite ou implicite du recours administratif préalablement déposé.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application *« Télérecours citoyens »* accessible par le site internet : www.telerecours.fr

Article 4 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'application de la présente décision.

Le Conseil Municipal sera informé de la présente décision lors de sa prochaine séance.

Envoyé en préfecture le 18/12/2023
Reçu en préfecture le 18/12/2023
Publié le
ID : 025-212503676-20231208-2023_010-AU

Le Maire,

MAIRIE DE MANDEURE 25350

Jean-Pierre HOCQUET

Décision certifiée exécutoire

Télétransmise en préfecture le :
18 décembre 2023
Publiée sur le site internet le :
18 décembre 2023

EUROVIA

Envoyé en préfecture le 18/12/2023
Reçu en préfecture le 18/12/2023
Publié le
ID : 025-212503676-20231208-2023_010-AU

Eurovia BFC - Agence de Montbéliard
119, Faubourg de Besançon
BP 196
25203 MONTBELIARD
F/ +33 3 81 96 70 73
franche-comte@eurovia.com
AFAQ ISO9001 14001 OHSAS 18001

MONTBELIARD le 08 décembre 2023

Devis

> Notre référence : MDN 23 - 317 - TRAVAUX COMPLEMENTAIRES
Solution de base

> Affaire suivie par : Mickaël DODIN

TRAVAUX COMPLEMENTAIRES PARKING CAMPING

MONTBELIARD le 08 décembre 2023
Envoyé en préfecture le 18/12/2023
Reçu en préfecture le 18/12/2023
Publié le
ID : 025-212503676-20231208-2023_010-AU

EUROVIA

DEVIS

> Notre référence : MDN 23 - 317 - TRAVAUX COMPLEMENTAIRES
Solution de base

Devise : Euro

Désignation des ouvrages		Unité	Quantité	Prix Unitaire	Montant H.T
E0 - Solution de base					
1.1	Décroutage enrobé	m2	225,000	2,60	585,00
1.2	terrassement pleine masse	m3	40,000	20,50	820,00
1.3	fourniture et mise en oeuvre 0/31.5	m3	40,000	37,60	1 504,00
1.4	fourniture et mise en oeuvre enrobé 0/10	m2	225,000	17,00	3 825,00
				Total E0 - Solution de base	**6 734,00**
				Total H.T	**6 734,00**
				T.V.A 20,00%	**1 346,80**
				Montant T.T.C. en Euro	**8 080,80**

Eurovia Bourgogne Franche Comté
119 Faubourg de Besançon
25200 MONTBELIARD
Tél. 03 81 90 79 29

Bon pour accord le 18/12/23
Le Maire,

Jean-Pierre HOCQUET

Envoyé en préfecture le 18/12/2023
Reçu en préfecture le 18/12/2023
Publié le
ID : 025-212503676-20231208-2023_010-AU

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS **EXE10**

AVENANT N°1 [1]

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

Mairie de Mandeure
M. le Maire de Mandeure
34 rue de la Libération
25350 MANDEURE
Tél. : 03-81-36-28-80 - Télécopieur : 03-81-36-28-97
Courriel : mairie.mandeure@ville-mandeure.com
Adresse Internet : http://www.ville-mandeure.com
Siret : 212 503 676 00018

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

EUROVIA BFC
Agence de Montbéliard
119 Faubourg de Besançon
25203 MONTBELIARD Cedex
Tél. : 03.81.90.79.29 - Télécopieur : 03.81.96.70.73
Courriel : marches.montbeliard@eurovia.com
Siret : 348 899 295 00078

C - Objet du marché public

- Objet du marché public:

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ ET RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE RUE DE LA PAPETERIE

- Référence du marché public : N°2023-02
- Date de la notification du marché public : 23 octobre 2023
- Durée d'exécution du marché public : 5 semaines à compter du 13/11/23
- Montant initial du marché public :
  - Taux de la TVA : 20 %
  - Montant HT : ……147 466,20 €……
  - Montant TTC : …..176 959,44 €……

[1] Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :
(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Travaux supplémentaires liés à la reprise d'enrobés sur le parking du camping municipal sis rue de l'Eglise (Emprise du chantier).

Envoyé en préfecture le 18/12/2023
Reçu en préfecture le 18/12/2023
Publié le
ID : 025-212503676-20231208-2023_010-AU

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

☐ Non ☒ Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : ……6 734,00 €……
- Montant TTC : ……8 080,80 €……
- % d'écart introduit par l'avenant : …4,57%……

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : ……154 200,20 €……...
- Montant TTC : …..185 040,24 €……

■ Incidence de l'avenant sur le délai d'exécution :

L'avenant a une incidence sur le délai d'exécution du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

☐ Non ☒ Oui

Prolongation du délai d'exécution d'une semaine.

Nouvelle durée d'exécution du marché public : 6 semaines

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
BOITEUX BENOIT CHEF D'AGENCE	MONTBELIARD 18/12/2023	BENOIT BOITEUX Signature numérique de BENOIT BOITEUX DN : c=FR, o=BUROVIA BOURGOGNE FRANCHE COMTE, ou=0002 348899295, cn=BENOIT BOITEUX, sn=BOITEUX, givenName=BENOIT, serialNumber=27304fc7d7a68df42d42461f98cf455ae158bf28, 2.5.4.97=NTRFR-348899295 Date : 2023.12.18 09:35:17 +01'00'

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Envoyé en préfecture le 18/12/2023
Reçu en préfecture le 18/12/2023
Publié le
ID : 025-212503676-20231208-2023_010-AU

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A Mandeure, le
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Le Maire,

MAIRIE DE MANDEURE 25250

Jean-Pierre HOCQUET

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« *Reçue à titre de notification copie du présent avenant* »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 01/04/2019.